

Normandie - Activité 2023

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2023, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2022-2026 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

NOTE METHODOLOGIQUE

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2025.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2023 a été figée en avril 2023.

En 2023, 106 centres clinico-biologiques (dont un centre ayant transmis qu'une partielle partie de son activité dans les délais impartis) et 69 laboratoires de biologie médicale réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination étaient autorisés et ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du registre FIV : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2023 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées sont analysés. Les régions de résidence des femmes des DROM ne pouvant être distinguées, l'analyse porte uniquement sur les flux métropolitains.

Description des indicateurs

Organisation territoriale de l'offre de soins

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

NOTE METHODOLOGIQUE

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

NOTE METHODOLOGIQUE

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2023.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2023 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Normandie et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Normandie sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer a pris en compte ces nouveaux besoins en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.
- Les évolutions législatives (loi de bioéthique de 2021) : la loi ouvre notamment la possibilité d'accès à l'AMP à toutes les femmes, ou l'autoconservation non médicale des gamètes. Ces nouveaux droits nécessitent un développement adéquat de l'activité régional sans impact sur la qualité, l'équité et les délais d'accès aux soins.

COMMENTAIRES : Normandie

Centres et activités pratiquées

En 2023, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est assurée dans la région Normandie par cinq centres clinico-biologiques et deux laboratoires de biologie médicale autorisés à la préparation du sperme en vue d'insémination artificielle (Tableau AMP2).

Les activités réalisées et le nombre de centres impliqués sont les suivants :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle réalisées par les 7 laboratoires de biologie, incluant les laboratoires rattachés aux centres clinico-biologiques et les autres laboratoires de biologie médicale,
- Les activités de fécondation *in vitro* réalisée par les cinq centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
 - La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes et d'ovocytes en vue de don et l'accueil d'embryons proposés par deux centres,
 - L'assistance médicale en contexte viral réalisé par un centre,
 - La conservation médicale de gamètes et/ou tissus germinaux en vue d'une AMP ultérieure proposée par quatre centres, dont trois réalisant également des conservations de gamètes hors cadre médical.

Ainsi l'ensemble des activités d'AMP est couvert dans la région Normandie.

Activité

La population de Normandie concentre 4,7% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1). La répartition par âge des femmes prises en charge pour une fécondation *in vitro* se distingue de celle observée au niveau national : la population est plus jeune, avec 53,5 % des femmes ayant bénéficié d'une ponction âgée de moins de 35 ans, contre 47 % en France (Tableau AMP7).

Rapportée à la population des femmes en âge de procréer, l'activité régionale est inférieure la moyenne nationale :

- 32,5 inséminations intra-utérines réalisées pour 10 000 femmes contre 40,7 en France
- 41,9 tentatives de fécondation *in vitro* pour 10 000 femmes contre 54,5 en France

Au total les centres de la région Normandie ont réalisé 3,7% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 4% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2023.

Origine géographique des patientes prises en charge

L'activité d'AMP en Normandie est majoritairement réalisée pour des patientes résidant dans la région : en 2023, les femmes hospitalisées pour une ponction ovocytaire en 97,8% des femmes hospitalisées pour une ponction ovocytaire habitaient en Normandie, un taux supérieur à la moyenne observée en France métropolitaine (91,6%, Tableau AMP12).

S'agissant des femmes domiciliées en Normandie : la plupart des femmes domiciliées en Normandie et hospitalisées pour une ponction en 2023 ont été prises en charge par un centre de la région (84,6%), ou par des centres localisés au sein de régions limitrophes (15,9% pris en charge pour la majorité en île de France

COMMENTAIRES : Normandie

(5,3%), Bretagne (4,6%), Tableau AMP13). Les flux sortants de la région sont proches des flux moyens observés en France métropolitaine (16,7%).

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP0 : Evolution de l'activité d'AMP de la région de 2020 à 2023

	2020	2021	2022	2023
Nombre de centres
Nombre de laboratoires d'AMP	3	3	2	2
Nombre de centres clinico-biologiques et cliniques	5	5	5	5
Nombre total d'inséminations intra-utérines	1030	1245	1288	1736
Inséminations intra-utérines avec sperme du conjoint	895	1135	970	929
Inséminations intra-utérines avec sperme de donneur	135	110	318	807
Nombre total de tentatives réalisées en fécondation in vitro (FIV hors ICSI, ICSI, décongélations)	3239	4441	4192	4306
Selon l'origine des gamètes et des embryons (quelle que soit la technique de FIV)
Ovocytes et spermatozoïdes du couple	3080	4192	3826	3724
Don de spermatozoïdes	73	104	184	422
Don d'ovocytes	75	118	148	113
Accueil d'embryons	11	27	34	43
Dons de spermatozoïdes et d'ovocytes	.	.	.	4
Non renseignée
Selon les techniques (quelle que soit l'origine des gamètes et des embryons)

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

	2020	2021	2022	2023
FIV hors ICSI	609	834	765	751
ICSI	1062	1571	1435	1488
Décongélation d'embryons	1568	2036	1992	2067
Résultats des tentatives de l'année
Accouchements	697	1014	971	1041
Enfants vivants	743	1077	1007	1086
Statut vital non renseigné	1	0	2	0
Nouvelles autoconservations médicales de gamètes (patients)
Conservation d'ovocytes	96	127	180	174
Conservation de spermatozoïdes	308	432	473	504
Nouvelles autoconservations non médicales de gamètes (patients)
Conservation d'ovocytes	.	.	32	127
Conservation de spermatozoïdes	.	.	0	2

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer et d'autoconserver en 2023

Ages des femmes	Lieu	Nombre de femmes	% national	% régional
18-45 ans	France	11 462 274	100,0%	.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Agés des femmes	Lieu	Nombre de femmes	% national	% régional
	Normandie	534 300	4,7%	100%
	-Basse-Normandie	221 739	1,9%	41,5%
	-Haute-Normandie	312 561	2,7%	58,5%
29-37 ans	France	3 693 630	100,0%	.
	Normandie	167 082	4,5%	100%
	-Basse-Normandie	68 620	1,9%	41,1%
	-Haute-Normandie	98 462	2,7%	58,9%

Source : INSEE, projections de population, modèle OMPHALE 2017

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2023 par centre

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale	AMP en contexte viral
Basse-Normandie	1401_1401	CAEN	CHU COTE DE NACRE_CAEN / CHU COTE DE NACRE_CAEN	X	X	X	X	X	X	X	
	1404B	CAEN	LBM DU PROGRES_CAEN	X							

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

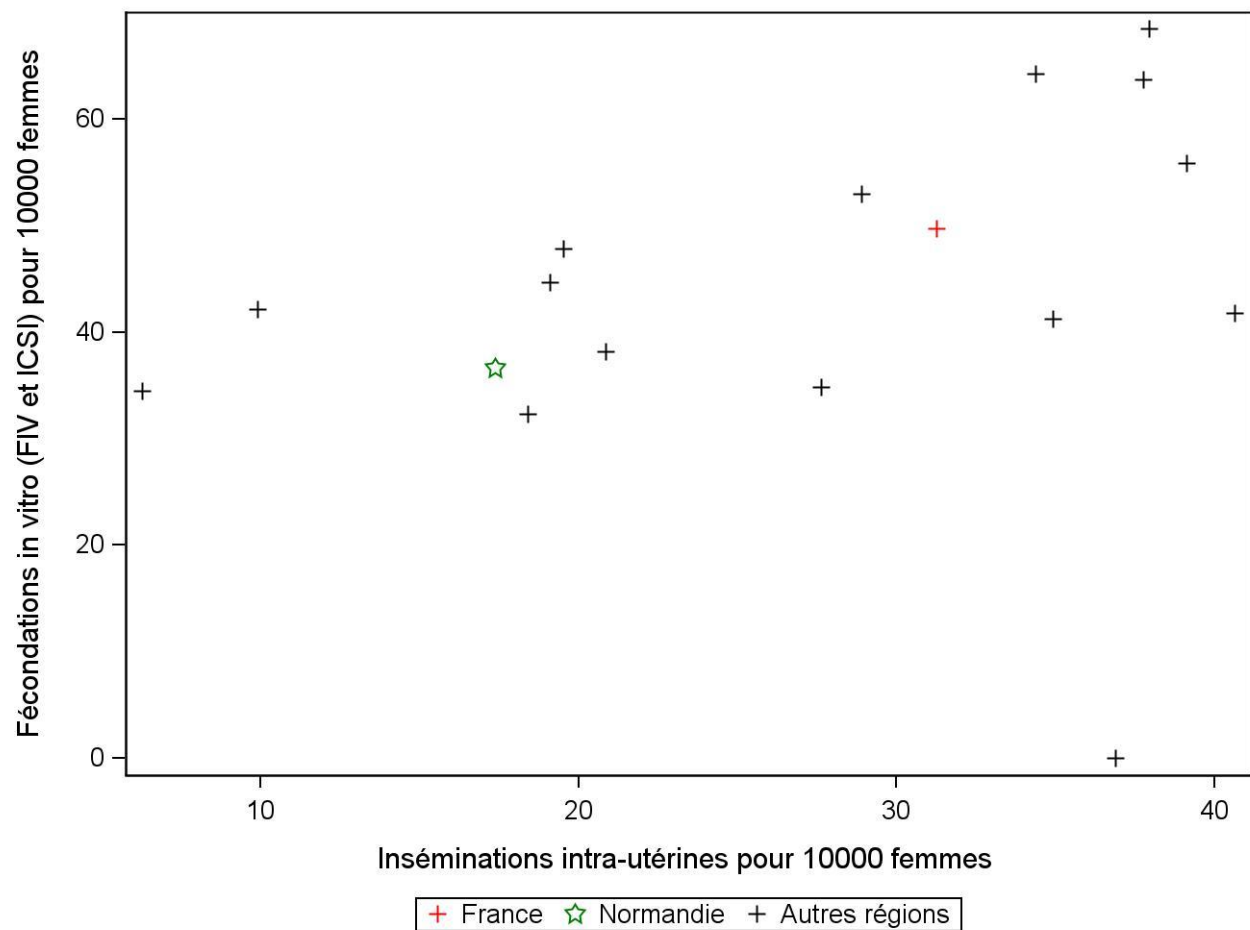
Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale	AMP en contexte viral
Haute-Normandie	5001_5001	CHERBOURG EN COTENTIN	POLYCLINIQUE DU COTENTIN / LBM DYNABIO EQUEURDREVILLE_CHERBOURG	X	X						
	5002B	COUTANCES	LBM SITE DE COUTANCES	X							
	7601_7601	ROUEN	CHU DE ROUEN HOPITAL CHARLES NICOLLE / LBM CHU HOPITAL CHARLES NICOLLE_ROUEN	X	X	X	X	X	X	X	X
	7602_7603	ROUEN	CLINIQUE MATHILDE ROUEN / LBM BIOSEINE SITE DE ROUEN_ROUEN	X	X				X		
	7604_7604	MONTIVILLIERS	GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE / LBM HOPITAL JACQUES MONOD_LE HAVRE	X	X				X	X	

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

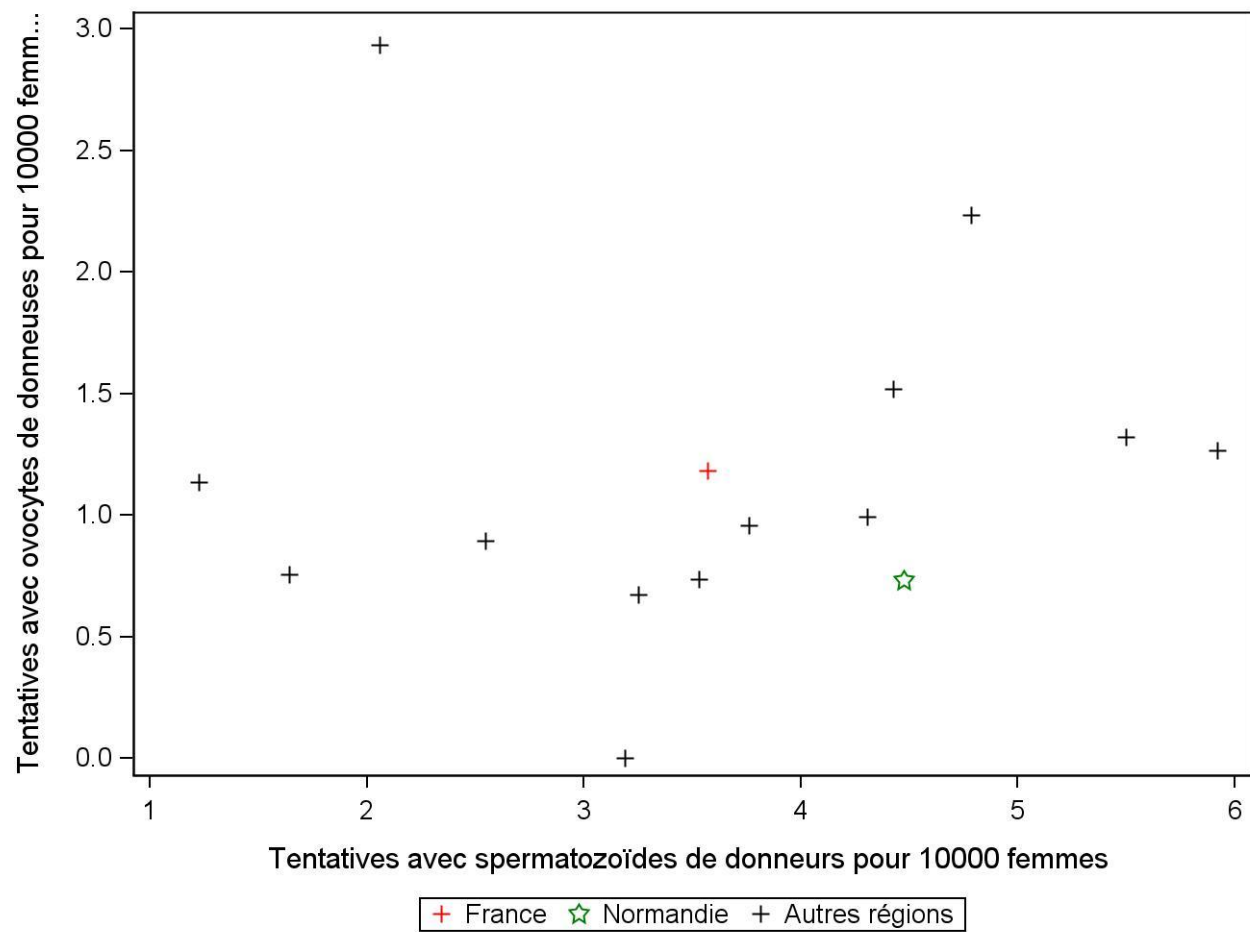
ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2023

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
Lieu	N°	Ville	Etablissement*	
Basse-Normandie	1401_1401	CAEN	CHU COTE DE NACRE_CAEN / CHU COTE DE NACRE_CAEN	188	169	291	363	.
	1404B	CAEN	LBM DU PROGRES_CAEN	121
	5001_5001	CHERBOURG EN COTENTIN	POLYCLINIQUE DU COTENTIN / LBM DYNABIO EQUEURDREVILLE_CHERBOU RG	89	30	84	86	.
Haute-Normandie	5002B	COUTANCES	LBM SITE DE COUTANCES	17
	7601_7601	ROUEN	CHU DE ROUEN HOPITAL CHARLES NICOLLE / LBM CHU HOPITAL CHARLES NICOLLE_ROUEN	90	119	201	378	1
	7602_7603	ROUEN	CLINIQUE MATHILDE ROUEN / LBM BIOSEINE SITE DE ROUEN_ROUEN	320	348	425	657	5
	7604_7604	MONTIVILLIERS	GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE / LBM HOPITAL JACQUES MONOD_LE HAVRE	104	84	202	268	.
Total Région Normandie				929	750	1203	1752	6

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2023

				Don de sperme				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
Lieu	N°	Ville	Etablissement*
Basse-Normandie	1401_1401	CAEN	CHU COTE DE NACRE_CAEN / CHU COTE DE NACRE_CAEN	359	.	93	66	.
	5001_5001	CHERBOURG EN COTENTIN	POLYCLINIQUE DU COTENTIN / LBM DYNABIO EQUEURDREVILLE_CHERBOU RG	18	.	15	9	.
Haute-Normandie	7601_7601	ROUEN	CHU DE ROUEN HOPITAL CHARLES NICOLLE / LBM CHU HOPITAL CHARLES NICOLLE_ROUEN	336	.	79	72	3
	7602_7603	ROUEN	CLINIQUE MATHILDE ROUEN / LBM BIOSEINE SITE DE ROUEN_ROUEN	18	1	25	20	.
	7604_7604	MONTIVILLIERS	GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE / LBM HOPITAL JACQUES MONOD_LE HAVRE	76	.	23	16	.
Total Région Normandie				807	1	235	183	3

				Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
				Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés
				ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'embryons
Lieu	N°	Ville	Etablissement*			
Basse-Normandie	1401_1401	CAEN	CHU COTE DE NACRE_CAEN / CHU COTE DE NACRE_CAEN	1	43	24
	5001_5001	CHERBOURG EN COTENTIN	POLYCLINIQUE DU COTENTIN / LBM DYNABIO EQUEURDREVILLE_CHERBOURG	.	.	.
Haute-Normandie	7601_7601	ROUEN	CHU DE ROUEN HOPITAL CHARLES NICOLLE / LBM CHU HOPITAL CHARLES NICOLLE_ROUEN	38	30	18
	7602_7603	ROUEN	CLINIQUE MATHILDE ROUEN / LBM BIOSEINE SITE DE ROUEN_ROUEN	.	.	.
	7604_7604	MONTIVILLIERS	GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE / LBM HOPITAL JACQUES MONOD_LE HAVRE	.	.	.
Total Région Normandie				39	73	42

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2023

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Normandie	Basse-Normandie	Haute-Normandie
Origine des gamètes	Technique				
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	31.27	17.39	18.72	16.44
	FIV hors ICSI	17.12	14.04	8.97	17.63
	ICSI	31.97	22.52	16.91	26.49
	Décongélation d'embryons	43.84	32.79	20.25	41.69
	Décongélation d'ovocytes	0.62	0.11	.	0.19
	Total	124.82	86.84	64.85	102.44
Don de sperme	Insémination intra-utérine	9.43	15.10	17.00	13.76
	FIV hors ICSI	0.29	0.02	.	0.03
	ICSI	3.10	4.40	4.87	4.06
	Décongélation d'embryons	2.28	3.43	3.38	3.46
	Décongélation d'ovocytes	0.16	0.06	.	0.10
	Total	15.26	23.00	25.25	21.40
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.01	.	.	.
	ICSI	1.17	0.73	0.05	1.22
	Décongélation d'embryons	1.06	1.37	1.94	0.96
	Total	2.24	2.10	1.98	2.18

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Normandie	Basse-Normandie	Haute-Normandie
Accueil d'embryons	Décongélation d'embryons	0.21	0.79	1.08	0.58
	Total	0.21	0.79	1.08	0.58
Double don	ICSI	0.06	0.04	0.09	.
	Décongélation d'embryons	0.03	0.04	0.09	.
	Total	0.09	0.07	0.18	.

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2023

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	35841	4062	100%	100%
		FIV hors ICSI	19621	2601	100%	100%
		ICSI	36649	5002	100%	100%
		Décongélation d'embryons	50251	12285	100%	100%
		Décongélation d'ovocytes	712	97	100%	100%
		Total	143074	24047	100%	100%
	Normandie	Insémination intra-utérine	929	118	2,59%	2,90%
		FIV hors ICSI	750	117	3,82%	4,50%
		ICSI	1203	185	3,28%	3,70%
		Décongélation d'embryons	1752	423	3,49%	3,44%
		Décongélation d'ovocytes	6	.	0,84%	.
		Total	4640	843	3,24%	3,51%
	-Basse-Normandie	Insémination intra-utérine	415	45	1,16%	1,11%
		FIV hors ICSI	199	28	1,01%	1,08%
		ICSI	375	67	1,02%	1,34%
		Décongélation d'embryons	449	144	0,89%	1,17%
		Total	1438	284	1,01%	1,18%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
	-Haute-Normandie	Insémination intra-utérine	514	73	1,43%	1,80%
		FIV hors ICSI	551	89	2,81%	3,42%
		ICSI	828	118	2,26%	2,36%
		Décongélation d'embryons	1303	279	2,59%	2,27%
		Décongélation d'ovocytes	6	.	0,84%	.
		Total	3202	559	2,24%	2,32%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	10812	1728	100%	100%
		FIV hors ICSI	330	37	100%	100%
		ICSI	3558	441	100%	100%
		Décongélation d'embryons	2608	574	100%	100%
		Décongélation d'ovocytes	180	21	100%	100%
		Total	17488	2801	100%	100%
	Normandie	Insémination intra-utérine	807	131	7,46%	7,58%
		FIV hors ICSI	1	.	0,30%	.
		ICSI	235	25	6,60%	5,67%
		Décongélation d'embryons	183	42	7,02%	7,32%
		Décongélation d'ovocytes	3	.	1,67%	.
		Total	1229	198	7,03%	7,07%
	-Basse-Normandie	Insémination intra-utérine	377	65	3,49%	3,76%
		ICSI	108	14	3,04%	3,17%
		Décongélation d'embryons	75	16	2,88%	2,79%
		Total	560	95	3,20%	3,39%
	-Haute-Normandie	Insémination intra-utérine	430	66	3,98%	3,82%
		FIV hors ICSI	1	.	0,30%	.

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		ICSI	127	11	3,57%	2,49%
		Décongélation d'embryons	108	26	4,14%	4,53%
		Décongélation d'ovocytes	3	.	1,67%	.
		Total	669	103	3,83%	3,68%
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	10	2	100%	100%
		ICSI	1343	244	100%	100%
		Décongélation d'embryons	1213	274	100%	100%
		Total	2566	520	100%	100%
	Normandie	ICSI	39	13	2,90%	5,33%
		Décongélation d'embryons	73	18	6,02%	6,57%
		Total	112	31	4,36%	5,96%
	-Basse-Normandie	ICSI	1	1	0,07%	0,41%
		Décongélation d'embryons	43	11	3,54%	4,01%
		Total	44	12	1,71%	2,31%
	-Haute-Normandie	ICSI	38	12	2,83%	4,92%
		Décongélation d'embryons	30	7	2,47%	2,55%
		Total	68	19	2,65%	3,65%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France	
Accueil d'embryons	France	Décongélation d'embryons	235	66	100%	100%	
		Total	235	66	100%	100%	
	Normandie	Décongélation d'embryons	42	13	17,9%	19,7%	
		Total	42	13	17,9%	19,7%	
	-Basse-Normandie	Décongélation d'embryons	24	7	10,2%	10,6%	
		Total	24	7	10,2%	10,6%	
	-Haute-Normandie	Décongélation d'embryons	18	6	7,66%	9,09%	
		Total	18	6	7,66%	9,09%	
	Double don	France	ICSI	68	12	100%	100%
			Décongélation d'embryons	40	9	100%	100%
Total			108	21	100%	100%	
Normandie		ICSI	2	.	2,94%	.	
		Décongélation d'embryons	2	1	5,00%	11,1%	
		Total	4	1	3,70%	4,76%	
-Basse-Normandie		ICSI	2	.	2,94%	.	
		Décongélation d'embryons	2	1	5,00%	11,1%	
		Total	4	1	3,70%	4,76%	

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

FECONDATION IN VITRO

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2023

		France	Normandie	Basse-Normandie	Haute-Normandie
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	14,9%	20,0%	16,8%	21,4%
	30-34 ans	31,6%	33,5%	35,9%	32,4%
	35-37 ans	22,5%	21,2%	20,3%	21,6%
	38-39 ans	14,0%	11,5%	9,8%	12,3%
	>=40 ans	17,1%	13,8%	17,2%	12,3%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,6%	66,3%	70,9%	64,3%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	54,2%	49,2%	55,9%	46,2%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	5,7%	9,8%	14,3%	7,9%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	2,2%	2,6%	3,5%	2,2%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,2%	1,0%	2,0%	0,6%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,2%	.	.	.
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1,0%	0,3%	.	0,4%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2023

		2021	2022	2023	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	399	714	692
		Normandie	32	40	32
		-Basse-Normandie	20	22	12
		-Haute-Normandie	12	18	20
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	1598	3575	7556
		Normandie	105	244	449
		-Basse-Normandie	44	146	269
		-Haute-Normandie	61	98	180

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2021	2022	2023	
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	920	943	912
		Normandie	42	47	58
		-Basse-Normandie	23	22	30
		-Haute-Normandie	19	25	28
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	1332	1358	1596
		Normandie	68	101	101
		-Basse-Normandie	44	41	60
		-Haute-Normandie	24	60	41
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	1415	1584	1477
		Normandie	83	92	71
		-Basse-Normandie	43	50	50
		-Haute-Normandie	40	42	21
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	148	148	186
		Normandie	23	24	22
		-Basse-Normandie	22	23	16
		-Haute-Normandie	1	1	6
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	155	156	212
		Normandie	20	27	27
		-Basse-Normandie	19	25	18
		-Haute-Normandie	1	2	9

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2023

		France	Normandie	Basse-Normandie	Haute-Normandie
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	9838	504	176	328
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	96057	4643	1152	3491
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	4621	174	77	97
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	19062	1347	310	1037
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	146	13	2	11
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	2003	276	15	261
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	367	21	3	18
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	4923	290	48	242

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2023

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	249492	77.9	24861	7.8	46106	14.4	320459	100
	Couples	80905	76.4	8815	8.3	16185	15.3	105905	100
Normandie	Embryons	7657	67.3	775	6.8	2945	25.9	11377	100
	Couples	2502	75.0	293	8.8	543	16.3	3338	100
-Basse-Normandie	Embryons	3056	88.9	170	4.9	210	6.1	3436	100
	Couples	1011	88.5	61	5.3	70	6.1	1142	100
-Haute-Normandie	Embryons	4601	57.9	605	7.6	2735	34.4	7941	100
	Couples	1491	67.9	232	10.6	473	21.5	2196	100

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2023

	Normandie	Moyenne des régions (hors DROM)
Flux entrants*	2,3%	8,4%
Flux sortants**	15,4%	16,8%

* Part des femmes résidant hors de la région Normandie parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Normandie

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Normandie parmi les femmes résidant en Normandie

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2023 dans la région Normandie pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes		Femmes hospitalisées en Normandie	Femmes hospitalisées en	
			Basse-Normandie	Haute-Normandie
		%	%	%
Normandie	Haute-Normandie	64.08	1.53	94.68
	Basse-Normandie	33.63	95.76	3.24
Hauts-de-France	Picardie	0.84	0.34	1.08
Ile-de-France	Ile-de-France	0.33	0.51	0.25
Bretagne	Bretagne	0.33	0.68	0.17
Pays de la Loire	Pays de la Loire	0.28	0.68	0.08
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	0.28	0.17	0.33
DROM	DROM	0.06	0.17	.
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.06	0.17	.
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	0.06	.	0.08
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône-Alpes	0.06	.	0.08
Total		100.00	100.00	100.00

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Normandie ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2023.

Région d'hospitalisation		Femmes résidant en Normandie	Femmes résidant en	
			Basse-Normandie	Haute-Normandie
		%	%	%
Normandie	Haute-Normandie	56.96	5.04	87.96
	Basse-Normandie	27.68	72.87	0.69
Ile-de-France	Ile-de-France	5.31	2.45	7.02
Bretagne	Bretagne	4.59	12.14	0.08
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	2.51	1.81	2.93
Pays de la Loire	Pays de la Loire	1.98	5.30	.
Hauts-de-France	Picardie	0.68	.	1.08
	Nord - Pas-de-Calais	0.10	0.13	0.08
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	0.05	.	0.08
	Poitou-Charentes	0.05	0.13	.
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.05	0.13	.
Occitanie	Languedoc-Roussillon	0.05	.	0.08
Total		100.00	100.00	100.00